

# MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

## *MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE ISLE : MODIFICATION DES RÈGLEMENTS ECRIT ET GRAPHIQUE*

### DATES DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une mise à disposition du public portant sur la modification simplifiée du PLU de Isle se déroulera **du lundi 8 avril 2024 au mardi 7 mai 2024 inclus**.

### LIEU DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Un porter à la connaissance du public des pièces du projet de la modification simplifiée du PLU de Isle ainsi qu'un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, seront déposés **en mairie de Isle au 15 rue Joseph Cazautets 87170 Isle, le lundi de 08h45 à 18h00, du mardi au jeudi de 8h45 à 12h15 et 14h00 à 18h00, le vendredi de 8h45 à 17h00 et au siège de Limoges Métropole, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**

Les pièces du projet seront également disponibles sur les sites internet de la commune de Isle et de Limoges Métropole.

### PUBLICITÉ

Avis affiché en mairie de Isle et au siège de Limoges Métropole 8 jours au moins avant l'ouverture de la mise à disposition au public et pendant toute sa durée.

- Site internet de la commune de Isle : <http://www.ville-isle.fr>
- Site internet de Limoges Métropole : <http://www.limoges-metropole.fr/>

### DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Adoption d'une délibération par Limoges Métropole sur les résultats de la mise à disposition du public approuvant la modification simplifiée n°2.